



Négociations annuelles obligatoires

Fin septembre : les NAO vont débiter sur notre site Armatis Caen.

NAO : qu'est ce que c'est ? La Négociation Annuelle Obligatoire dans l'entreprise, impose à tous les employeurs ayant dans son entreprise au moins un délégué syndical d'engager, tous les ans, une négociation sur des thèmes fixés par le Code du Travail.

Depuis déjà deux ans, les NAO n'ont abouti à rien. La direction nous répond **NON** à toutes nos revendications ayant trait à l'argent ou au temps de travail.



Chaque lundi, depuis le mois de Mai et lors des mouvements nationaux, vous êtes toujours aussi nombreux à suivre la grève et nous vous en remercions. En sachant que cela affecte directement votre salaire, ces débrayages sont malheureusement indispensable pour avoir du poids face à une direction étant si peu ouverte à la négociation.

Nous comptons sur vous pour poursuivre le mouvement en cette période de l'année si importante pour notre avenir.

En début de chaque NAO, la direction nous informe qu'elle n'a pas d'argent.

TOUJOURS PLUS de résultats nous sont demandés pour **TOUJOURS MOINS** de primes et la pressions sur les conseiller-eres **S'INTENSIFIE**.

Mais où passe tout cet argent que nous leur faisons gagner , pas dans notre salaire ca c'est sur !

Cet argent leur sert entre autre à acheter de nouveaux centres à l'étranger, la joie du dumping social pour ensuite nous mettre en compétition avec des centres du même groupe

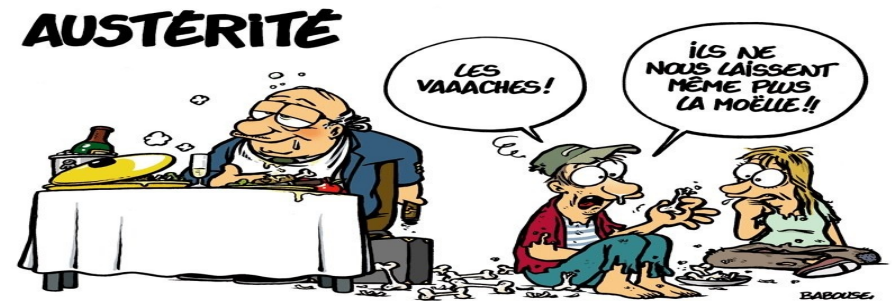
NPJSVP imprimer par nos soins

Qu'aimeriez-vous voir évoluer dans l'entreprise ?

.....
.....

Exprimez-vous :

.....
.....
.....
.....
.....
.....



Merci de votre retour dans la boîte aux lettres de SUD au local syndical.

Votre avis nous intéresse.

Sud armatis caen : 57 Avenue de la Côte de Nacre, 14000 Caen
Mail : sudarmatiscaen@sudptt.org
FB : @Syndicat-SUD-Armatis-LC